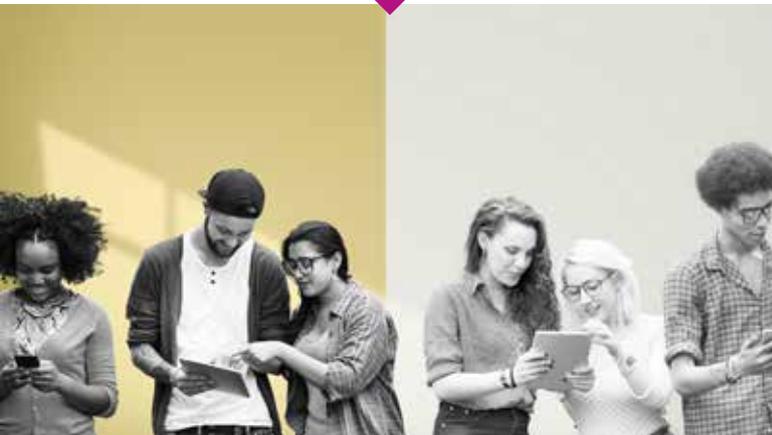


# PRÉORIENTATION



## Vos interlocuteurs :

**Accueil :** 05 53 62 23 24

### Formateurs :

Valérie GIBAUD  
valerie.gibaud@clairvivre.fr

Michel MRDJENOVIC  
michel.mrdjenovic@clairvivre.fr



**Durée :** jusqu'à 14 semaines, en continu ou en discontinu sur 24 mois maximum

**Stages en entreprise(s) :** en fonction des besoins

Parcours individualisé

## Les objectifs :

Favorise l'émergence d'un projet socioprofessionnel en adéquation avec les souhaits, la situation familiale et sociale, les capacités intellectuelles et gestuelles et la situation de handicap de la personne.

## Les moyens :

Salles collectives, de documentation et informatique, de réunion, bureaux d'entretien.

## Parcours en continu ou en discontinu :

La personne accueillie peut réaliser sa préorientation sur 14 semaines maximum, en continu ou en discontinu, sur un rythme décidé avec l'équipe interdisciplinaire qui l'accompagne, sans dépasser une période de 24 mois.

## Lieux et fréquence :

Clairvivre : 1 entrée maximum toutes les 2 semaines  
Périgueux (Boulazac) : 2 entrées maximum par an  
(dans la limite des places disponibles)

## Public accueilli :

Les personnes reconnues travailleur handicapé bénéficiant d'une orientation professionnelle émise par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

## Où :

Clairvivre (internat possible sur place)  
Antenne de Clairvivre à Boulazac (pas d'internat possible sur Boulazac)

## Aptitudes requises :

- savoir lire, écrire et compter.

# PRÉORIENTATION



## La démarche :

Le parcours de préorientation vise à favoriser, chez la personne accueillie, l'émergence d'un projet socioprofessionnel en adéquation avec ses souhaits, sa situation familiale et sociale, ses capacités intellectuelles et gestuelles, sa situation de handicap, ainsi que les perspectives d'emploi du métier envisagé.

La personne accueillie est accompagnée de façon globale et diversifiée :

- évaluations des aptitudes cognitives et des connaissances des savoirs de base ;
- vérifications des capacités d'apprentissage et de progression ;
- vérifications des aptitudes techniques ;
- essais en formation qualifiante ;
- immersions en milieu professionnel.

## Orientations possibles à l'issue du parcours :

- emploi en milieu ordinaire (entreprise classique ou adaptée),
- emploi en milieu protégé (ESAT),
- formation,
- autre structure adaptée,
- inaptitude, le cas échéant.

## L'accompagnement individualisé :

La personne accueillie est considérée dans sa globalité et accompagnée par l'ensemble des membres du personnel selon leur domaine professionnel, en équipe interdisciplinaire.

### Pôle Action Santé et Sociale :

Un accompagnement médico-psycho-social tout au long du parcours.

### Pôle insertion :

Un accompagnement vers et dans l'emploi.



## La journée de préaccueil :

Avant de débiter une formation, nous invitons les personnes à venir rencontrer l'équipe d'accompagnement lors d'une journée de préaccueil. Cette visite permet d'obtenir des informations précises sur le déroulement, les objectifs et les exigences du parcours envisagé, ainsi que les conditions de vie au centre et les pièces administratives à fournir pour une admission.

Pour participer à cette journée, **l'inscription est obligatoire.**